

Règlement du jeu pour les gagnants du challenge 1 min 1 folie

Organisateur :

Le présent jeu est organisé par Coiffure Vitalité (ci-après dénommé "l'Organisateur") dont les coordonnées sont les suivantes :

Coiffure Vitalité, Association Loi du 1^{er} juillet 1901, 173 rue de Bercy - 75012 Paris.

Objectif du challenge :

1. Ce challenge a pour objectif de récompenser un coiffeur, un apprenti coiffeur et un client de salon de coiffure qui auront respectivement obtenus le plus de « like » à leur publication en réponse au challenge n°5, 1 min 1 folie, entre le 20 octobre 2025 et le 26 octobre 2025 à minuit.

Éligibilité :

1. Le challenge est ouvert à tous les coiffeur, apprentis coiffeurs et clients de salon de coiffure résidant légalement en France métropolitaine.
2. Les employés, les représentants légaux, les agents ou les membres de la famille directe de l'Organisateur ne sont pas éligibles pour participer au tirage au sort.

Durée de l'opération et tirage au sort : le challenge débutera le 20 octobre 2025 à minuit et se terminera le 26 octobre 2025 à minuit.

Le constat des gagnants sera fait le lundi 27 octobre à 10h.

Toute participation reçue après la date de clôture ne sera pas prise en compte.

Processus de Participation :

Le challenge organisé par Coiffure Vitalité est ouvert à tous les coiffeurs, apprentis coiffeurs et clients de salons de coiffure résidant légalement en France métropolitaine et remplissant les critères suivants :
« A l'aide d'accessoires de type pince, élastique, peigne, chouchou, fleur... réalisez une coupe représentative de Boucles Roses et postez-la en commentaire du challenge sur les pages Facebook et Instagram avec le #jesoutiensBouclesRoses, et engendrez un don*. Dites-nous également si vous êtes coiffeur, apprenti coiffeur ou client. La publication qui remporte le plus de « like » par catégorie avant le 26 octobre à minuit gagne un outil ghd. »

Description du Lot :

Les lots à gagner sont les suivants : un sèche-cheveux ghd Helios de la collection spring/summer 2024 d'une valeur de 219€TTC, un lisseur ghd gold de la collection spring/summer 2024 d'une valeur de 259€TTC, un lisseur ghd max de la collection spring/summer 2024 d'une valeur de 269€TTC. Les prix de vente sont uniquement conseillés par ghd et leurs clients restent libres de fixer leurs propres prix de revente. Ces lots sont offerts par ghd.

Processus de Sélection

Les 3 gagnants seront constatés le lundi 27 octobre à 10h.

Annonce des Gagnants :

1. Les 3 gagnants seront contactés par e-mail dans un délai de 7 jours suivant la date du tirage au sort.
2. Si les gagnants ne répondent pas dans un délai de 5 jours après avoir été contactés, un nouveau tirage au sort sera effectué pour sélectionner un autre gagnant.



Conditions Générales :

1. L'Organisateur se réserve le droit de disqualifier toute participation qui ne respecte pas les termes et conditions du tirage au sort.
2. L'Organisateur décline toute responsabilité en cas de problème technique, de perte ou de retard de toute participation ou de toute communication liée au constat des gagnants.

En participant au tirage au sort, les participants acceptent d'être liés par les termes et conditions du présent règlement.

Confidentialité des Données :

1. Les données personnelles collectées dans le cadre du tirage au sort seront utilisées uniquement dans le but de gérer le tirage au sort et de contacter les gagnants. Elles seront conservées durant 1 mois après la remise des lots, puis supprimées.
2. Les données personnelles des participants seront traitées conformément aux lois et réglementations en vigueur en matière de protection des données.

Recours Juridiques : Le présent règlement est régi par les lois en vigueur en France. Tout litige découlant du tirage au sort sera soumis aux tribunaux compétents de Paris.

Fait à Paris, le 4 août 2025.

Coiffure Vitalité

*Dons versés par le régime santé Coiffure Vitalité dans la limite de la convention de partenariat signée entre Coiffure Vitalité et l'Institut Curie.

